

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 7 mars 2023

Patricia Miralles annonce une aide de solidarité exceptionnelle pour la réinstallation des tirailleurs sénégalais

• Lors d'une réception à l'Hôtel de Brienne en l'honneur et en présence des tirailleurs sénégalais, la secrétaire d'Etat chargée des Anciens combattants et de la mémoire leur a annoncé le versement d'une aide de solidarité exceptionnelle, qui les aidera à financer les frais liés à leur voyage et à leur réinstallation.

En décembre dernier, la secrétaire d'État était allée à la rencontre des tirailleurs dans leur foyer à Bondy où elle avait pu échanger avec eux sur leur souhait de passer leurs derniers jours avec leurs proches au Sénégal ainsi que sur les difficultés qu'ils pouvaient rencontrer.

Cette aide, fondée sur l'évaluation de leurs besoins, leur sera versée par l'Office national des combattants et des victimes de guerre, afin de les accompagner au mieux dans leur retour.

Sur les 37 tirailleurs sénégalais recensés en France, une dizaine ont aujourd'hui fait part de leur souhait de repartir au Sénégal au mois d'avril prochain. L'aide exceptionnelle restera accessible si d'autres tirailleurs choisissent ultérieurement de rejoindre leur pays d'origine.

Pour rappel, à la demande du président de la République, le Gouvernement avait décidé en janvier dernier de leur permettre, à titre exceptionnel et dans le cadre de conditions clairement définies, de continuer à percevoir le minimum vieillesse, même s'ils ne résident plus en France. Ce travail a été mené en lien avec l'association pour la mémoire et l'histoire des tirailleurs sénégalais, présidée par Aïssata Seck, engagée historiquement pour la reconnaissance des tirailleurs sénégalais.

Citation:

« Ce soutien du ministère des Armées à ses anciens combattants afin de leur permettre de revenir auprès de leurs familles, de leurs enfants et de leurs petits-enfants, s'inscrit dans le cadre des mesures de solidarité que l'Office national des combattants et de victimes de guerre accorde quotidiennement à ses ressortissants. C'est l'honneur de la République que de se

soucier de ceux qui ont tant donné pour sa défense. Je tiens également à remercier l'association pour la mémoire et l'histoire des tirailleurs sénégalais de madame Seck, qui accompagne depuis si longtemps les tirailleurs.»

Patricia Miralles, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire

Contacts media:

Cabinet de la secrétaire d'Etat chargée des Anciens combattants et de la Mémoire sedacm.communication.fct@intradef.gouv.fr

> Centre media du ministère des Armées <u>media@dicod.fr</u> 09 88 67 33 33